



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances d'octobre 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police intercommunale des Deux Rives

Le Conseil a donné son accord quant à l'engagement de trois nouveaux collaborateurs au sein de la PIDR (2 agents et 1 assistant) afin de renforcer la sécurité sur le territoire de Saxon.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal a accordé l'autorisation d'exploiter suivante à :

- Mme Lidia Maria Picado Laranjeiro pour le « Centre Portugais Saxon » dès le 1^{er} novembre 2023.

Droit de cité

Sur préavis de la Commission du droit de cité, le Conseil a octroyé le droit de cité à la famille de M. Marco Coimbra de Matos, à M. Gabriel Almeida Pinto et à Mme Rita Campos Mendes.

État-major communal

M. Christophe Nanchen (ordre et sécurité) et Mme Jessica Rouiller (cellule

renseignement) sont admis au sein de l'EMC.

Tribunal de police

Afin de répondre aux exigences légales et au vu des besoins grandissants, le Conseil communal a décidé de doter le Tribunal intercommunal de police d'un.e greffier.ière et un.e secrétaire à temps partiel.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Patinoire

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir la patinoire pour la saison hivernale 2023/2024.

TRAFIC

Énergie

Le Conseil a arrêté la directive 2023/2024 visant à réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Cette année, l'éclairage de Noël sera installé sur quelques places publiques uniquement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

État-major communal

Une génératrice portable a été commandée auprès de la société Romande Énergie SA, Martigny.

Des travaux pour transformer l'alimentation de la salle polyvalente seront effectués. Le principe de louer un groupe électrogène pour l'alimentation de la salle polyvalente en cas de pénurie est accepté.

TRAFIC

Chemin des Rottes – secteur n° 2

Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise Joseph Carron SA, Saxon.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Assainissement du stand de tir

Le Triage Forestier des Deux Rives, Riddes, s'est vu confier les travaux de défrichage.

Collecteur Grand-Toula (dégrilleur)

Les travaux de génie civil relatifs à la construction d'un local dégrilleur à la Grand-Toula ont été adjugés à Etrasa SA, Martigny.

Vouarde et Couloir vert

Le Conseil a mandaté la société PMAX SA, Saxon, pour l'automatisation du système « bactosenses » pour l'eau provenant de la Vouarde et du Couloir vert.

Chemin des Maraîchers

L'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon, s'est vu adjuger les travaux quant à la création d'une zone d'infiltration au départ de la route communale.